

Choix d'un fournisseur désigné

Programme de gestion de l'exemption fiscale des Indiens en matière de taxe sur les carburants

Ce formulaire s'adresse à vous si vous êtes un vendeur au détail qui exploite une station-service située sur une réserve ou dans un établissement indien au Québec et que vous n'avez pas la solution informatique prévue pour nous transmettre l'information concernant les ventes de carburant à des Indiens.

Ce formulaire vous permet de choisir un fournisseur désigné ou de nous informer de votre décision de changer de fournisseur désigné, pour qu'il applique la réduction du montant égal à la taxe déterminé par Revenu Québec dans le cadre du Programme de gestion de l'exemption fiscale des Indiens en matière de taxe sur les carburants.

Ce programme prévoit que le vendeur au détail ne peut avoir qu'un seul fournisseur désigné à la fois. Dans le cas où vous achèteriez du carburant à un fournisseur autre que celui que vous avez désigné ou que le changement du fournisseur désigné ne nous aurait pas été communiqué, le fournisseur devra percevoir la totalité du montant égal à la taxe applicable au carburant vendu. Le cas échéant, nous effectuerons le remboursement, si vous y avez droit, après avoir reçu de votre part le formulaire prescrit *Déclaration mensuelle du vendeur au détail situé sur une réserve indienne* (CAZ-1020).

Votre choix sera en vigueur une fois que nous aurons transmis une autorisation à votre fournisseur désigné.

Vous devez nous transmettre ce formulaire dûment rempli à l'adresse suivante : 3800, rue de Marly, Québec (Québec) G1X 4A5.

1 Renseignements sur le vendeur au détail

Nom de l'entreprise

1

2

3

4

5

6

7

8

Numéro d'identification Dossier Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Bureau Numéro Rue, case postale

Ville, village ou municipalité Province Code postal

Nom du représentant du vendeur au détail Ind. rég. Téléphone

2 Renseignements sur le fournisseur désigné

9

10

11

12

13

14

15

16

Cochez la case appropriée. Choix du fournisseur désigné Changement de fournisseur désigné ► Date du changement A M J

Nom de l'entreprise Numéro d'identification Dossier

Bureau Numéro Rue, case postale

Ville, village ou municipalité Province Code postal

Nom du représentant du fournisseur Ind. rég. Téléphone

3 Autorisation

J'autorise Revenu Québec à communiquer avec le fournisseur désigné nommé à la partie 2 pour lui donner les renseignements relatifs à la réduction du montant égal à la taxe sur les carburants ou à tout changement quant à celle-ci.

Signature de la personne autorisée

Date

Ind. rég.

Téléphone

Poste

Réservé à Revenu Québec

C

L

99



10D1 ZZ 49486849